



Charte d'engagement

Entreprise numérique
ou technologique

Dans le cadre de l'initiative Plug IN, portée par Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération et pilotée par le Pôle EMC2, je souhaite proposer un projet innovant technologique ou numérique, appliqué au monde industriel et engager mon entreprise dans une expérimentation en conditions industrielles réelles.

Ouvert aux entreprises des territoires de Nantes Saint-Nazaire.

A ce titre, vis-à-vis des porteurs de Plug IN, nous nous engageons à :

- Participer à la journée de rencontres prévue en février 2023, afin de rencontrer les industriels et d'identifier le terrain d'expérimentation le plus propice.
- Contribuer à la communication externe du dispositif (site web, relations presse...) en acceptant de répondre aux sollicitations des organisateurs et en fournissant les éléments ad hoc (logo, photos, descriptif entreprise et projet, interview...).

En parallèle, vis-à-vis des entreprises industrielles, nous nous engageons à :

- Désigner un porteur de projet au sein de l'entreprise pour suivre le projet en coordination avec l'industriel.
- Travailler avec l'industriel pour expérimenter notre projet entre la période de février et avril 2023.
- Traiter de manière confidentielle toute information communiquée par l'industriel, sauf avis contraire.
- Spécifier au préalable tous les pré-requis techniques nécessaires pour la mise en place de l'expérimentation.
- Respecter le matériel et les équipements mis à disposition tout au long de l'expérimentation.

Un accord de confidentialité sera signé au besoin.

Fait à, le/...../.....,

Nom & prénom :

Fonction :

Signature :